

**DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE**

Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le douze avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (17) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, RAFFALLI Muriel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, PACO dos SANTOS Sandrine.

Absents (6) : SOULLARD Sylvie, CERANI Rachel, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (0) :

**Objet : Réaménagement complet du complexe sportif de FOLELLI**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 17	Séance du 12 Avril 2023	Convocation le 07 Avril 2023
---------------------------------	------------------------	--	-------------------------	------------------------------

*Pour : 17 Contre : 00 Abstention : 00*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réaménagement complet du complexe sportif de FOLELLI.

En effet, la structure se trouve aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, ne permettant plus la pratique sportive dans des conditions adaptées pour les jeunes de la microrégion, pour les élèves du Collège de la Casinca Henri-Tomasi mais également pour l'Association de football intercommunale.

Pour ce faire, la Commune souhaiterait entreprendre un véritable réaménagement du site.

Le programme de travaux prévoit :

- La création de deux terrains en gazon synthétique (un terrain d'honneur et un terrain annexe) avec de nouvelles infrastructures connexes (éclairage, drainage, équipements sportifs...)
- La réhabilitation de la bâtisse existante (vestiaire, buvette, tribune, sandwicherie, sanitaires ...)
- La création d'un nouveau bâtiment comprenant des locaux techniques, des vestiaires, un club house, des sanitaires, des bureaux, une salle de réunion, etc.
- Le réhabilitation de la piste d'athlétisme
- La création de deux parkings en enrobé

Le coût de l'opération est estimé à 4 347 370 € hors taxes.

**Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

- Adopte le plan de financement pour le réaménagement complet du complexe sportif de FOLELLI tel qu'il figure ci-dessous :

<b>Coût de l'opération : 4 347 370 € (Hors Taxes)</b>	
Financement	
ANS 11.5%	500 000 €
Collectivité de Corse Dotation du sport 54.7%	2 377 896 €
Etat DETR 13.8%	600 000 €
Commune Autofinancement 20%	869 474 €

- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation des sports.
- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.
- Autorise le Maire à procéder à la réalisation de cette opération sous réserve de l'obtention du financement et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.
- Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 12 avril 2023

**Le Maire**  
**Yannick CASTELLI**

